

RCS : DAX Code greffe : 4001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00506 Numéro SIREN : 813 404 555 Nom ou dénomination : A.I.E. MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 4946

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 060	3 060				
	Fonds commercial (1)	14 273		14 273	14 273		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	64 804	28 591	36 213	47 263	-11 050	-23.38
	Autres immobilisations corporelles	58 835	33 103	25 733	24 372	1 361	5.59
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	700		700	700		
	Total II	141 672	64 754	76 919	86 607	-9 689	-11.19
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	32 247		32 247	17 281	14 965	86.60
	En-cours de production de biens				10 315	-10 315	-100.00
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 429		4 429	569	3 860	678.13
	Autres créances	2 078		2 078	14 967	-12 889	-86.12
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	36 261		36 261	38 473	-2 211	-5.75
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	75 015		75 015	81 606	-6 591	-8.08
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	216 687	64 754	151 934	168 213	-16 279	-9.68

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Certifié conforme
à l'original

PP

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2022 12	Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	2 934	-2 434	-82.96
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	103 392	87 829	15 563	17.72
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1	13 129	-13 128	-99.99
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	108 893	108 892	1	0.00
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	33 652	43 498	-9 847	-22.64
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	187	17	169	978.84
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 060	9 297	-4 237	-45.57
	Dettes fiscales et sociales	4 142	6 508	-2 366	-36.35
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	43 041	59 321	-16 280	-27.44
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	151 934	168 213	-16 279	-9.68

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 350 25 671

PP

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	186 921		186 921	215 268		-28 347	-13.17
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	186 921		186 921	215 268		-28 347	-13.17
Production stockée			-10 315	3 375		-13 690	-405.67
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				1 000		-1 000	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			176 606	219 643		-43 037	-19.59
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			87 626	112 797		-25 170	-22.31
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-14 965	-2 283		-12 682	-555.48
Autres achats et charges externes *			52 965	57 394		-4 430	-7.72
Impôts, taxes et versements assimilés			2 475	1 996		479	24.00
Salaires et traitements			21 442	18 362		3 080	16.77
Charges sociales			7 880	3 561		4 320	121.31
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 381	12 972		5 409	41.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				370		-370	-100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			175 804	205 169		-29 365	-14.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			802	14 474		-13 672	-94.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

PP


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2022	Exercice N-1 30/06/2021	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5	9	-4	-40.33
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5	9	-4	-40.33
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	448	450	-2	-0.35
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	448	450	-2	-0.35
2. Résultat financier (V-VI)	-443	-441	-2	-0.47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	359	14 033	-13 674	-97.44
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	0	1	650.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000	1 000	3 000	300.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 001	1 000	3 001	300.03
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	133	193	-60	-31.28
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 201		4 201	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 334	193	4 141	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-334	807	-1 140	-141.34
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	24	1 711	-1 687	-98.60
Total des produits (I+III+V+VII)	180 612	220 652	-40 040	-18.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	180 611	207 523	-26 912	-12.97
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1	13 129	-13 128	-99.99

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

2 838

PP
[Signature]

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	9
Informations en matière de crédit bail	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

PP


ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 151 933.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 186 921.03 Euros et dégagant un bénéfice de 1.08 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

I) Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

En ce qui concerne les immobilisations, aucune n'a été identifiée comme décomposable.

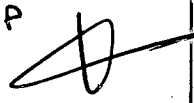
Aussi, il a été procédé pour chaque immobilisation à un examen des durées de vie économique par rapport aux durées d'usage fiscal retenues jusqu'à là comme base d'amortissement.

Cet examen n'a pas conduit à modifier les durées d'amortissement pratiquées.

- 10 ans pour les Installations
- 3-4-5 ans pour le Matériel et outillage
- 2-5 ans pour le Matériel de transport
- 3-4 ans pour Matériel et Mobilier de bureau

b) Stocks

PP



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions

-

e) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) ressort à €.

Il a permis le financement d'efforts en matière d'investissements, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution de fonds de roulement.

CHANGEMENT DE METHODES

-

DEROGATIONS

-

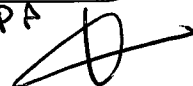
FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Les comptes arrêtés au 30/6/2022 tiennent compte de cet événement et de ces conséquences.

L'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures de soutien aux entreprises développées par le gouvernement pour faire face à la crise

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE

PA 

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	17 333		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	70 813		1 029
Installations générales agencements aménagements divers	32 589		2 021
Matériel de transport	15 486		8 695
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 832		1 149
TOTAL	123 719		12 894
Prêts, autres immobilisations financières	700		
TOTAL	700		
TOTAL GENERAL	141 752		12 894

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			17 333	17 333
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		7 037	64 804	64 804
Installations générales agencements aménagements divers			34 609	34 609
Matériel de transport		3 881	20 300	20 300
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 055	3 926	3 926
TOTAL		12 974	123 640	123 640
Prêts, autres immobilisations financières			700	700
TOTAL			700	700
TOTAL GENERAL		12 974	141 672	141 672

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 060			3 060
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 550	11 715	6 674	28 591
Installations générales agencements aménagements divers	11 352	4 080		15 432
Matériel de transport	14 375	1 768	43	16 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 807	818	2 055	1 570
TOTAL	52 085	18 381	8 772	61 694
TOTAL GENERAL	55 145	18 381	8 772	64 754

PP 

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	11 715				
Instal. générales agenc. aménag. divers	4 080				
Matériel de transport	1 768				
Matériel de bureau informatique mobilier	818				
TOTAL	18 381				
TOTAL GENERAL	18 381				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	700	700	
Autres créances clients	4 429	4 429	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 986	1 986	
Débiteurs divers	92	92	
TOTAL	7 207	7 207	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 960	9 960		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 691	23 691		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 060	5 060		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 117	4 117		
Impôts sur les bénéfices	24	24		
Taxe sur la valeur ajoutée	1	1		
Groupe et associés	187	187		
TOTAL	43 041	43 041		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 847			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
500 parts de 10€	10.0000	500			500

PP



ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	:	CREDIT AGRICOLE
Montant restant dû en capital	:	33 652

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Redevances restant à supporter TTC = 77 193 €

PP


SARL AIE MENUISERIE
Siège : 196, rue du Tuquet 2
ZA du Tuquet 40150 ANGRESSE
Siret : 813 404 555 00019
Capital : 5000 euros

RAPPORT DE LA GESTION DE LA GERANCE POUR L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2022

Cher Associé,

Je me suis réuni en Assemblée Ordinaire Annuelle afin de me rendre compte de l'activité de ma Société pour l'Exercice écoulé et clos au **30 juin 2022**

Les comptes de ma Société seront soumis à mon approbation et je devrai me prononcer sur l'affectation du résultat réalisé au titre de ce dernier exercice.

Je me suis adressé la convocation pour la présente Assemblée le **2 septembre 2022**, remise en main propre, contre ma signature.

Préalablement à la présente Assemblée et conformément et aux dispositions légales et réglementaires je me suis envoyé le rapport de gestion du gérant, le bilan **2021/2022** de la SARL AIE MENUISERIE, les propositions d'affectation des bénéfices **2021/2022**, approbation des comptes et résultats au **30 juin 2022**. De plus, ces documents sont tenus à ma disposition au siège social dès l'envoi de la convocation à la présente Assemblée.

Les comptes que je dois approuver aujourd'hui, ont été établis suivant la même règle et méthode d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

L'activité de ma société au cours de l'exercice écoulé se décompose comme suit :

L'activité se traduit par un chiffre d'affaires net de **186 921 euros**, comprenant **176 606 euros** de produits d'exploitation, en diminution de **43 037 euros soit moins 19.59 %** par rapport au résultat précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice écoulé s'élèvent à **175 804 euros**, prenant en compte l'achat des matières premières, autres achats et charges externes et impôts, taxes et versements assimilés, salaires et traitements, charges sociales, médecine du travail, dotations aux amortissements pour **18 381 euros**.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice écoulé à **802 euros**, en diminution de **13 672 euros** soit **moins 94.46 %** en comparaison à l'exercice précédent.

Le bénéfice net financier est de **1 euro**, soit une diminution en % non significative par rapport à l'exercice précédent.

Bilan de la société :

L'actif de la société immobilisé ressort à **141 672 euros** composé notamment par des immobilisations corporelles pour **123 639 euros**, des immobilisations incorporelles (installation techniques, matérielles, outillage) pour **17 333 euros**.

Des immobilisations financières circulant dans la société pour **700 euros**.

Structure des capitaux propres :

pp

Le résultat comptable de l'exercice ressort à **176 606 euros**, et compte tenu de ce résultat les capitaux propres se décomposent comme suit :

Capital social : **5 000 euros**

Réserve légale : **2 934 euros**

Résultat de l'exercice : **802 euros**

Dettes : **43 041 euros**

Fournisseurs et comptes rattachés : **5 060 euros**

Total des capitaux propres : **108 893 euros**

A la clôture de l'exercice le total du bilan s'élevait à **175 804 euros**.

Activité de la Société en matière de recherche et de développement :

Il vous est signalé qu'aucune dépense visée à l'article 39.4 du code général des impôts n'a été intégré dans le résultat fiscal.

Événement significatif intervenu au cours de l'exercice écoulé :

RAS

Événement important intervenu entre la clôture de l'exercice et le rapport de gestion :

RAS

Evolution de l'activité de la société :

Le contexte conjoncturel reste difficile, après l'année du COVID 19. La reprise a été lente. L'augmentation incessante des matériaux n'a pas arrangé la situation et les difficultés d'approvisionnement non plus.

Proposition d'affectation des résultats :

Je me propose de ne pas affecter le bénéfice de l'exercice écoulé étant donné qu'il s'élève à **1 euro** et qu'il n'est pas significatif.

Au poste autres réserves pour **0 euro**.

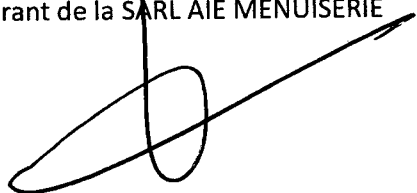
Au poste réserve légale pour la somme **0 euro**.

Texte de résolutions :

Pas de résolution.

Patrice POINCOT,

Gérant de la SARL AIE MENUISERIE



SARL AIE MENUISERIE
Siège : 196, rue du Tuquet 2
ZA du Tuquet 40150 ANGRESSE
Siret : 813 404 555 00019
Capital : 5000 euros

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Et le 30 SEPTEMBRE 2022 à 9 h00

L'Associé unique de la société à responsabilité limitée AIE MENUISERIE s'est réuni en Assemblée Ordinaire Annuelle au siège social sur convocation faite par lui-même le **2 SEPTEMBRE 2022**

Monsieur Poinçot Patrice préside la séance en sa qualité de gérant.

Est présent l'Associé Poinçot Patrice en sa qualité d'associé unique gérant représentant le SARL AIE MENUISERIE.

L'Associé Gérant est propriétaire de :

Monsieur POINCOT Patrice propriétaire de 100 % des parts sociales.

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérée et prendre les décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour :

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 SEPTEMBRE 2022

1 – Lecture du rapport de gestion de la gérance de la Société à responsabilité limitée AIE MENUISERIE sur l'activité au cours de l'exercice clos au 30 juin 2022, ainsi que la lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du Tribunal de Commerce en vue de leur approbation.

2 – Examen par l'associé unique et approbation des comptes, du bilan de la société à responsabilité limitée et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé.

3 – Affectation du résultat pour l'exercice clos au 30 juin 2022

4 – Le Président se présente les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif à la clôture de l'exercice, le compte de résultats et le bilan de la société.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée :

Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos au **30 juin 2022**, son rapport sur l'activité de la société pour l'exercice clos au **30 juin 2022**, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visés à l'article L 223-19 du code du Tribunal de commerce.

Un double de la convocation qu'il s'est adressé le **2 SEPTEMBRE 2022**

Le Président rappelle que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la société de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance ainsi que les textes de la résolution de l'assemblée ont été envoyé plus de quinze jours avant la tenue de l'assemblée et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à sa disposition au siège social de la société AIE MENUISERIE.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be carefully documented to ensure the integrity of the financial data. This includes recording dates, amounts, and the nature of the transactions.

The second part of the document outlines the procedures for reconciling the accounts. It states that the accounts should be reconciled at the end of each month to identify any discrepancies. This process involves comparing the internal records with the bank statements and ensuring that they match.

The third part of the document describes the methods for analyzing the financial data. It suggests that the data should be analyzed on a regular basis to identify trends and patterns. This can help in making informed decisions about the future of the organization.

The fourth part of the document discusses the importance of maintaining proper documentation. It states that all financial records should be kept in a secure and organized manner. This includes keeping copies of all receipts, invoices, and other financial documents.

The fifth part of the document outlines the responsibilities of the financial staff. It states that the staff should be responsible for ensuring that all financial transactions are properly recorded and that the accounts are reconciled on a regular basis.

The sixth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be carefully documented to ensure the integrity of the financial data.

The seventh part of the document outlines the procedures for reconciling the accounts. It states that the accounts should be reconciled at the end of each month to identify any discrepancies.

The eighth part of the document describes the methods for analyzing the financial data. It suggests that the data should be analyzed on a regular basis to identify trends and patterns.

The ninth part of the document discusses the importance of maintaining proper documentation. It states that all financial records should be kept in a secure and organized manner.

The tenth part of the document outlines the responsibilities of the financial staff. It states that the staff should be responsible for ensuring that all financial transactions are properly recorded and that the accounts are reconciled on a regular basis.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports et met aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'associé unique après avoir lu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité close au cours de l'exercice au **30 juin 2022** et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tel qu'il se l'est présenté et donne à sa gérance quitus pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge aucune somme correspondant à des sommes non déductibles fiscalement visé à l'article 39-4 du code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée générale décide de ne pas affecter le résultat de l'exercice qui n'est pas significatif puisqu'il s'élève à 1 euro

Poste autres réserves : 0 euro

Poste réserve légale : 0 euro

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Associé unique après avoir fait lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du Tribunal de Commerce approuve là où les conventions rapportées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé procès-verbal qui après lecture a été signé par l'associé unique, Patrice POINCOT, Gérant associé unique.

Patrice POINCOT,

Gérant de la SARL AIE MENUISERIE

